

République Française
Département Haute-Corse
Commune de FURIANI

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	27
Date de la convocation		
14/04/2026		
Date d’Affichage		
28/04/2026		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Séance du 27 avril 2026

02B-212001200-20260429-CFUCINEMA2025-BF

Accusé certifié exécutoire

L'an deux mil vingt-six
Réception par le préfet : 29/04/2026

DCM N° 2026-29

Et le vingt-sept

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SIMONPIETRI Michel, Maire de Furiani,

22 Membres présents : MM., SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, SIMONI PIACENTINI Céline, BIAGGINI Jean, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, , MARTEL Enzo, LOMBARDO Florence, CAMPANA Jean-Charles, , NUTTI Thierry, , BERTOLUCCI Marie-Christine, D'ORIANO Frédéric, UGOLINI Nuria, , GIAMARCHI Marie Dominique, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SARTORI Stéphanie, , POGGI Jean-Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, , FICO Aurélie, PORTA Marine, NUTTI MATTEI Laetitia,

7 Membres absents excusés (procurations) :

- M. CECCARELLI Gérard a donné procuration à Mme SIMONI PIACENTINI Céline
- M. SILVESTRI Dominique a donné procuration à Mme UGOLINI Nuria
- Mme VEISON MARCELLI Nathalie a donné procuration à Mme ALBERTINI Francine
- M. AGOSTINI Antoine a donné procuration à M. POZZO DI BORGO Louis
- M. CIONI Gilles a donné procuration à BATTESTI Gilles
- Mme CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel
- Mme LECA Coralie a donné procuration à BIAGGINI Jean

Madame UGOLINI Nuria est nommée secrétaire.

Objet de la délibération :
Budget annexe Cinéma U
Paradis

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31,

Approbation Compte
Financier Unique 2025

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) du budget annexe « Cinéma U Paradis » pour l'année 2025 de la commune de Furiani par Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, conseillère municipale déléguée aux finances,

VU le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « Cinéma U Paradis » de la commune de Furiani,

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière du Cinéma U Paradis, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques,

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

CONSIDERANT les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte financier unique du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »,

CONSIDERANT, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte financier unique et qu'il ne peut donc pas donner ni recevoir une procuration, par conséquent la procuration donnée à Monsieur Le Maire par Mme CROCE-AJACCIO Catherine ne peut être prise en compte pour le vote du Compte financier unique,

.../...

CONSIDERANT que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance après la présentation du compte financier unique et que le conseil municipal, a élu Mme GIAMARCHI Marie Dominique pour assurer la présidence de la séance.

CONSIDERANT le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

		Investissement	Exploitation	Total Cumulé
Recettes	Recettes réalisées	34 213,46	296 771,20	330 984,66
	Restes à Réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Dépenses réalisées	26 101,53	317 336,65	343 438,18
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différence entre Recettes et Dépenses	Solde des réalisations de l'exercice	8 111,93	- 20 565,45	-12 453,52
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	38 239,72	63 837,12	102 076,84
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	46 351,65	43 271,67	89 623,32
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	46 351,65	43 271,67	89 623,32

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour,

APPROUVE

- Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du Cinéma U Paradisu tel que présenté par Madame GIAMARCHI Marie-Dominique,

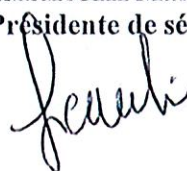
DONNE POUVOIR

- à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

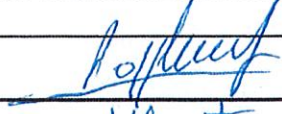
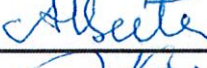
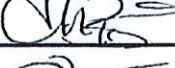
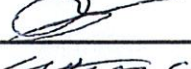
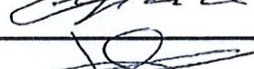
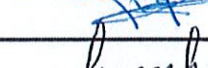
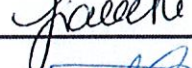
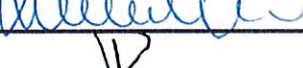
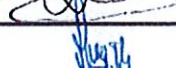
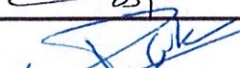
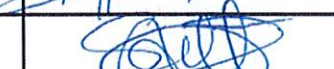
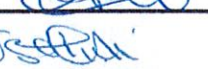
A l'issue de ce vote, le Maire rentre dans la salle et reprend la présidence de la séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Mme GIAMARCHI Marie Dominique
Présidente de séance




SIGNATURES DES MEMBRES QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION

A GOSTINI Antoine	
ALBERTINI Francine	
BATTESTI Gilles	
BERTOLUCCI Marie-Christine	
BIAGGINI Jean	
CAMPANA Jean-Charles	
CASANOVA Jean-Pierre	
CECCARELLI Gérard	
CIONI Gilles	
CROCE AJACCIO Catherine	
D'ORIANO Frédéric	
DARNAUD Laure	
FICO Aurélie	
GIAMARCHI Marie-Dominique	
LECA Coralie	
LOMBARDO Florence	
MARTEL Enzo	
NUTTI MATTEI Laetitia	
NUTTI Thieny	
POGGI Jean-Paul	
PORTA Marine	
POZZO DI BORGO Louis	
SARTORI Stéphanie	
SILVESTRI Dominique	
SIMONI PIACENTINI Céline	
SIMONI Pierre-Baptiste	
UGOLINI Nuria	
VEISON MARCELLI Nathalie	